CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION — M&C SERVICE

1. Assurance et responsabilité

1.1. Seul le châssis/la cabine du véhicule est assuré par M&C Service. La nacelle n'est pas assurée ; tout dégât qui lui est causé est entièrement à charge du client.

1.2. Le locataire s'engage à être couvert par une assurance responsabilité civile et/ou "location de matériel" pour toute la durée de la location.

1.3. Le vol de la nacelle pendant la période de location n'est pas couvert par l'assurance châssis/cabine et reste à charge du locataire, sauf déclaration de vol dûment constatée par la police.

1.4. En cas d'accident dont la responsabilité du locataire est engagée, une franchise de 2 000 € lui sera facturée.

1.5. M&C Service se réserve le droit d'exiger une caution pouvant aller jusqu'à 500 €, restituée après vérification du bon état et de la complétude du matériel loué.

2. Sécurité et conditions d'utilisation

2.1. Le locataire s'engage à respecter la charge maximale autorisée, indiquée dans le panier de la nacelle, et à ne jamais utiliser la nacelle comme moyen de levage ou grue, ni par vent dépassant la limite indiquée par le constructeur (généralement 12,5 m/s), ni par temps orageux, verglas ou neige.

2.2. Le locataire est seul responsable de vérifier que le sol/terrain sur lequel la nacelle est positionnée peut supporter son poids avant toute mise en service.

2.3. Le port du harnais antichute, attaché au point d'ancrage prévu, est obligatoire pour toute personne présente dans le panier.

2.4. Il est interdit de désactiver, modifier ou contourner les dispositifs de sécurité de la nacelle (limiteurs de charge, arrêts d'urgence, etc.).

2.5. La nacelle ne peut être utilisée que par du personnel formé et habilité à sa conduite ; le locataire reste seul responsable du respect de cette obligation.

2.6. Le locataire est tenu de respecter la hauteur du véhicule en position de transport, indiquée sur le pare-brise, et reste seul responsable de tout dommage résultant du non-respect de cette hauteur (passage sous un pont, un tunnel, un parking couvert, etc.).

2.7. Le locataire doit, au moment de la réception de la nacelle, disposer d'un permis de conduire valide sur le territoire belge et le présenter à M&C Service.

2.8. Il est interdit de fumer dans la nacelle/le véhicule.

3. Carburant et matériel embarqué

3.1. Le véhicule est loué avec le plein de carburant et doit être restitué avec le plein, sous peine de facturation du carburant manquant au tarif de 3,50 € HTVA/litre.

3.2. Le matériel embarqué livré avec la nacelle comprend : 6 cônes de signalisation (20 €/pièce) et 4 patins de protection trottoir (165 €/pièce). Le locataire est responsable de ce matériel pendant toute la durée de la location.

3.3. Tout élément manquant ou endommagé lors de la restitution (matériel embarqué compris) sera facturé à son plein prix.

4. Contrôle, signalement et panne

4.1. Le locataire est tenu de contrôler le bon fonctionnement de la nacelle avant son utilisation. Tout dysfonctionnement ou toute impossibilité de l'utiliser, en tout ou en partie, doit être signalé immédiatement, et au plus tard 1h après réception. À défaut de signalement dans ce délai, la prestation sera considérée comme correctement exécutée et facturée dans son intégralité.

4.2. En cas de panne non imputable au client et signalée dans le délai ci-dessus, M&C Service mettra à disposition, dans la mesure du possible et selon les disponibilités, une nacelle de remplacement sans frais supplémentaires.

4.3. Toute panne ou dommage résultant d'une mauvaise utilisation, d'une erreur de manipulation, d'une négligence ou du non-respect des consignes d'utilisation sera à la charge du client. L'ensemble des frais engendrés (déplacement jusqu'au chantier, dépannage, remplacement, réparation) seront intégralement facturés au client.

5. Restitution

5.1. Le matériel doit être restitué propre et dans l'état où il a été livré. Un nettoyage sera facturé si la nacelle est rendue excessivement sale.

5.2. Tout retard de restitution non convenu au préalable sera facturé au tarif journalier/horaire en vigueur, en sus de la période initialement louée.

5.3. La restitution doit se faire aux heures d'ouverture convenues ; toute restitution en dehors de ces heures reste sous la responsabilité du locataire jusqu'à sa prise en charge effective par M&C Service.

6. Durée de location

6.1. Une journée de location correspond à une prestation de 8 heures de travail maximum, effectuée dans la même journée, sauf exception convenue au préalable entre les parties (ex. travail de nuit).

7. Territoire et kilométrage

7.1. Le locataire doit avertir M&C Service et obtenir son accord préalable avant de faire sortir la nacelle du territoire belge.

7.2. M&C Service se réserve le droit d'imposer une limite kilométrique journalière ou pour la période de location convenue. Tout dépassement de cette limite sera facturé au tarif de 0,34 €/km supplémentaire.

8. Annulation et non-présentation

8.1. En cas d'annulation moins de 48h avant la date de mise à disposition prévue, ou de non-présentation du client à cette date sans annulation préalable, M&C Service se réserve le droit de facturer l'intégralité de la location pour la durée initialement prévue.

9. Dispositions diverses

9.1. M&C Service se réserve le droit d'exiger, avant la mise à disposition de la nacelle, le paiement d'un acompte partiel ou total, ou un règlement intégral sur place. À défaut de paiement, M&C Service se réserve le droit de refuser la mise à disposition de la nacelle.

9.2. Les amendes et infractions au code de la route sont entièrement à charge du client.

9.3. Toute facture non payée à l'échéance porte de plein droit intérêt au taux légal, sans mise en demeure préalable.

9.4. M&C Service ne pourra être tenu responsable des dommages indirects (perte d'exploitation, retard de chantier, etc.) résultant d'une panne ou d'une indisponibilité de la nacelle.

9.5. Le présent contrat est régi par le droit belge ; tout litige relève de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement de Bruxelles.

Signature M&C Service : ***Signature du client :***

_____ _____